



FORMATION SYNDICALE

Union Départementale CGT des Alpes-Maritimes

A toutes les organisations du département

Aux membres de la CE de l'UD – Au collectif formation syndicale de l'UD

FORMATION D'ACCUEIL: S'IMPLIQUER ORGANISATION par les SYNDICATS

Le droit à la formation des syndiqué.es est inscrite dans les statuts de la CGT. Nous avons comme objectif à travers les orientations votées en congrès de leur offrir une formation d'accueil, si possible dès leur adhésion à la CGT.

Devant les difficultés pour mobiliser les salarié.es à hauteur des enjeux revendicatifs de la période, la formation syndicale constitue un passage essentiel pour donner aux syndiqué.es les moyens d'être vraiment acteurs et actrices de la démarche syndicale. Le droit à la formation pour tous et toutes doit réellement se concrétiser, dès la syndicalisation.

Le stage d'accueil S'IMPLIQUER est le premier pas du nouveau parcours de formation syndicale générale. Il est désormais le pré-requis obligatoire pour suivre la formation de 1^{er} niveau PARTICIPER. **L'objectif est donc de le développer dans tous les syndicats qui le peuvent.**

Prévue pour les nouveaux syndiqué.es, il peut aussi concerner des adhérent.es plus ancien.nes. Afin de permettre à toutes et tous d'y participer, notamment celles et ceux n'ayant pas de syndicat statutaire ou dans des syndicats ayant peu de moyens, il est aussi organisé par les UL, aux dates inscrites sur le plan de formation départemental.

Afin de faciliter l'organisation de cette formation, l'UD CGT 06 a regroupé sur le cloud « formation syndicale » de son site www.cgt06.fr (code d'accès sur demande) tous les documents nécessaires élaborés par la formation syndicale confédérale, enrichis de documents supplémentaires réalisés par le secteur formation de l'UD. De manière pratique, les syndicats peuvent télécharger tous ces fichiers.

Ils comportent des documents d'aide à la préparation : bon de commande pour le livret de formation, fiche rétroplanning pour l'organisation, modèles en fichiers traitement de texte pour la fiche descriptive, les demandes de congé formation, la convocation, faire des cavaliers avec les noms des stagiaires et les attestations de fin de stage.

Pour les formateur.rices, l'UD CGT 06 propose une documentation pédagogique complémentaire, composée d'affiches A3 et de fiches à ajouter au classeur confédéral. Le puzzle contenu dans le classeur formateur.rice confédéral a été réalisé sur support aimanté et fourni à chaque UL : il peut être prêté aux syndicats sur demande.

Un classeur stagiaires a été constitué pour être imprimé et remis aux stagiaires. Il est composé du préambule des statuts de la CGT, de la charte d'Amiens, de la charte de vie syndicale, de la charte des élu.es et mandaté.es, de la charte égalité femmes / hommes, et d'informations sur les associations partenaires de la CGT (Avenir Social, Indecosa, IHS, FSGT, ETCL). Un modèle de fiche à personnaliser par le syndicat : « Tes contacts à la CGT » est aussi proposé.

Informations pratiques pour organiser le stage d'accueil S'IMPLIQUER

Le livret « Ma formation syndicale »

Il fait partie des supports pédagogiques de cette formation. Les bons de commande sont à adresser par courriel à commandeformation@cgt.fr, en prévoyant un délai d'un mois pour la livraison.

Subventionnement du stage

Cette formation peut bénéficier de la subvention confédérale de 13 € par jour, par stagiaire et animateur.rice (dans la limite de 6 stagiaires au minimum et 20 au maximum plus 2 animateur.rices maximum).

Pour cela, le stage doit :

- ☞ Être déclaré au Pôle de la Formation Syndicale en étant inscrit sur le plan de formation d'une UD ou d'une fédération ;
- ☞ Respecter le programme confédéral ;
- ☞ Donner lieu à l'envoi à l'issue de la formation d'un dossier complet, émargé par les stagiaires et les formateur.rices.

Le syndicat peut demander l'inscription de ce stage sur plan de formation de sa fédération ou de son UD. Il se voit alors attribuer un n° de stage et peut bénéficier de la subvention.

Cette disposition modifie le dispositif habituel d'enregistrement des stages interpros par l'UD et professionnels par la fédération et concerne uniquement cette formation.

Le dossier administratif

Les documents du dossier qui doit être constitué pour la subvention peuvent être téléchargés sur le site de l'UD, à savoir :

- une feuille d'émargement en format A 3 ;
- la fiche individuelle de stage à remplir par chaque stagiaire ;
- la fiche de formateur.rice à remplir par chaque intervenant.e ;
- une fiche signalétique du stage à remplir par l'animateur.rice à la fin du stage.

Afin de permettre aux syndicats des Alpes Maritimes d'organiser une formation d'accueil S'IMPLIQUER dans les meilleures conditions, l'UD 06 leur propose :

- une rencontre avec le secteur formation pour s'approprier le module de formation et l'adapter à la situation de chaque organisation ;
- d'inscrire sur son plan de formation départemental les formations des syndicats qui le demandent, ce qui leur permettra d'être attributaires d'un n° de stage.
- de gérer les formalités administratives en transmettant au pôle confédéral les dossiers fournis par les syndicats après le stage, puis de leur reverser la subvention à réception de celle-ci. En effet, la confédération ne fait pas à de virements pour la formation syndicale directement aux syndicats, mais uniquement aux UD et aux fédérations.

Au delà de l'aide matérielle que l'UD peut apporter aux syndicats du département pour développer les formations d'accueil S'IMPLIQUER, une centralisation permettra d'établir un bilan des stages organisés et de cibler les secteurs où une aide pourra être apportée.

Le secteur formation de l'UD est disponible pour répondre aux questions des syndicats pour l'organisation de cette formation.

Information - PLAN DE FORMATION DÉPARTEMENTAL 2021

Des UL ont modifié les dates des stages d'accueil S'IMPLIQUER et 1^{er} niveau PARTICIPER organisés en fin d'année 2021. Le plan de formation syndicale départemental mis à jour de ces changements a été envoyé aux organisations. Il est aussi disponible sur le site de l'UD CGT 06, rubrique « formation syndicale ».

La CE de l'UD du 9 septembre 2021 a débattu des formations qu'elle organisera l'an prochain. Le plan de formation syndicale 2022 intégrant les propositions des UL sera validé à la CE du 13 octobre.